

Dispositif - Qualité de vie au travail : Améliorer la communication institutionnelle interne

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

Évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ; Évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ; Évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ; Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Permettre à un « établissement » de connaître et mettre en œuvre une communication institutionnelle interne, levier de sens au travail
- Analyser l'existant et en mesurer les atouts et les limites
- Savoir valoriser les orientations/actions de l'établissement et les traduire en messages communicants et porteurs de sens
- Définir un plan de communication tenant compte des moyens existants (humains et techniques), des vecteurs de communication existants ou à créer, des situations, des cibles, de l'interaction à générer

Renseignements complémentaires

Module flash

Durée : 4 jours (2+2)

Formation opérationnelle et adaptée aux problématiques-terrain avec une alternance des modalités d'apprentissage, favorisant les échanges de pratiques et la formalisation de pistes de développement en lien direct avec les plans de communication et les stratégies institutionnelle interne des établissements représentés. La démarche pédagogique intègre différents temps d'appropriation des contenus avec des quiz réguliers, visant la validation des apports

Public

Directions, DRH, services RH, SSI, service de santé au travail, encadrants, représentants du personnel et toute personne investie dans le pilotage du projet QVCT

Exercice

2024

Code de formation

n/c

Nature

AFN

Organisé par

FORMAVENIR